

# PÊCHEURS ET SCIENTIFIQUES UNISSENT LEURS EFFORTS

## MARQUAGE DE RAIES EN ATLANTIQUE ET EN MANCHE

EN CAS DE CAPTURE D'UNE RAIÉ  
PORTANT UNE MARQUE,  
AYEZ LE BON RÉFLEXE !

### 1 NOTEZ

- > La date de capture
- > Le lieu de capture (coordonnées GPS si possible)
- > Le numéro de la marque
- > La longueur totale du poisson (du nez au bout de la queue)

### 2 RELACHEZ

- > Si le poisson est destiné à être relâché, remettez-le à l'eau aussi vite que possible, en laissant la marque en place.
- > Si le poisson est conservé, récupérez la marque.

### 3 TRANSMETTEZ

- > En contactant le Comité régional ou départemental des pêches le plus proche
- > En contactant l'APECS par téléphone au 06 77 59 69 83 ou par mail [asso@asso-apecs.org](mailto:asso@asso-apecs.org)
- > En complétant un formulaire en ligne en vous connectant sur [www.asso-apecs.org](http://www.asso-apecs.org)

### POURQUOI MARQUER DES RAIES ?

Les résultats de ces opérations de marquage permettront de préciser les aires de répartition et les déplacements des 5 espèces de raiés étudiés (raie brunette, méele, lisse, bouclée et douce).



FRANCE FILIERE PECHE



Ifremer

